

Monsieur et Madame Michel et Catherine **Dahn-Hurni**, à Bogis-Bossey ;  
Madame Martha **Rhyn**, à Binningen et sa fille Claudia ;  
Madame Irma **Winkler**, à Horn et ses enfants Ursula, Sylvia et Peter ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Madame Alice DAHN-WINKLER**

leur très chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine,  
parente et amie, enlevée à leur tendre affection  
le 20 avril 2012, dans sa 90e année.

Les obsèques auront lieu en la Chapelle A du centre funéraire de  
Montoie, à Lausanne, le jeudi 26 avril, à 14 heures 30.  
Honneurs à 15 heures.

L'incinération suivra sans cérémonie.

Alice repose à la Chapelle St-Roch, rue St-Roch 19, 1004 Lausanne.  
Domicile de la famille : ch. des Grands-Champs 9, 1279 **Bogis-Bossey**.  
Un merci tout particulier au personnel de l'EMS Les Pins, au Mont-sur-  
Lausanne, pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part